



République Française

Ville de Vaires-sur-Marne  
(Seine-et-Marne)

Vaires-sur-Marne, le 13 juin 2012

**Services Techniques**

Tél. 0164 72 45 03 - Fax : 01 64 72 83 88  
Courriel [t.chauveroch@vairssurmarne.fr](mailto:t.chauveroch@vairssurmarne.fr)

Référence : JPN/JLG/TC/GE 387 2012  
Dossier suivi par : T. CHAUVEROCHE

**Monsieur Philippe ROUSSEAU**  
**Président de l'Association**  
**de la ZAC des Pêcheurs**  
5 rue des Violettes  
77360 – VAIRES-SUR-MARNE

**OBJET : ENQUETE SUR LE PPRI**

Monsieur le Président,

C'est avec intérêt que je prends connaissance de votre courrier.

Comme vous je suis très sensible à la problématique du risque d'inondation.

C'est pourquoi, nous venons de réaliser un aménagement de l'avenue du Château par une gestion alternative des eaux pluviales, (de toiture et de surface par noue filtrante).

De ce fait, nous évitons une surcharge des réseaux d'eaux pluviales et favorisons donc, la lutte contre les inondations.

Vous n'êtes pas sans savoir que le PPRI a été annulé suite au recours administratif de la ville de Chelles en 2006, et une nouvelle procédure a été prescrite en 2007.

J'attire votre attention sur le fait que le PPRI n'a pas pour objet de stopper l'urbanisme et le développement du territoire, mais de l'orienter de façon compatible avec le risque.

Les aménagements réalisés en amont de Paris (barrages, retenues, lacs artificiels), permettraient d'abaisser de 70 centimètres la ligne d'eau à Paris par rapport à la crue de 1910, à débit équivalent.

Pour mémoire, l'aspect financier n'est pas négligeable puisque les désordres liés à cette crue centenaire sont évalués aux environs de 17 milliards d'euros.

Dans ce cadre, les services de l'Etat ont élaboré de nouvelles cartes d'aléas basées sur une topographie plus précise que la précédente et de la hauteur d'eau de la crue centennale de 1910 au droit du cours d'eau.

*Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire*

HOTEL DE VILLE - 26, boulevard de Lorraine - 77360 VAIRES-SUR-MARNE

☎ 01 64 72 45 45 - Fax 01 64 72 45 46 - E-mail : [ville.vaires@vairssurmarne.fr](mailto:ville.vaires@vairssurmarne.fr)



Ville de Vaires-sur-Marne  
(Seine-et-Marne)

La ville de Chelles semble s'orienter sur une demande de modalisation des aléas de la crue, ce qui les a conduit à émettre un avis défavorable au projet de cartes des aléas soumis. Il est vrai que ce territoire est impacté plus considérablement par rapport au PPRI 2006.

Par contre, ce n'est pas le cas pour la ville de Vaires où on peut constater que la carte des aléas présentée, n'a pas d'impact significatif. On peut même constater que certaines zones sortent du champ du PPRI.

Malgré ces indications, nous souhaitons que les deux méthodologies proposées soient mises en œuvre et que la carte d'aléas soit élaborée à partir d'une synthèse de ces deux principes.

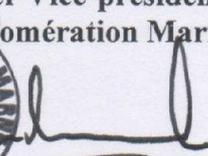
La partie réglementaire n'a pas encore été élaborée.

Je vous invite à consulter ces plans en prenant un rendez-vous avec [redacted]  
[redacted] Services Techniques, [redacted]

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération.

Monsieur le Maire,  
Premier Vice-président de la Communauté  
d'Agglomération Marne-et-Chantereine,



  
Jean-Pierre NOYELLES